

AMBRES

Entre Agout et Dadou



La vie municipale ▷ p. 4 à 7

Les commissions ▷ p. 8 à 10

La vie associative ▷ p. 11 à 17

Infos, en bref... ▷ p. 18 à 20





Le mot du maire

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE

Compte-rendus des réunions
du Conseil Municipal 2019
Les Budgets 2019

LES COMMISSIONS

L'école
L'animation en images

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Comité des Fêtes
La Gymnastique Ambraise
Les Planches pour rire
Couleur Ambres
K'Danse 81
Body Move'n fit
ASA XV - Rugby
Union Sportive Ambraise
Au fil du temps
Une graine de champion

INFOS, EN BREF..

Élections municipales 2020
Rappel sur les bruits de voisinage
Etat Civil
Nouveau à Ambres
Les entreprises locales

Directeur de la publication : Michel Tournier
Rédaction : Commission d'animation et de communication - Présidente Myriam Rabaud
Conception et réalisation : MC Communication
Déclaration du 02/04/1963 au TGI de Castres
Tirage : 500 exemplaires
Impression : Equinox / St-Sulpice-la-Pointe

Mairie - 81500 AMBRES
Tél. 05 63 58 31 35 - Fax. 05 63 58 37 41
Email : accueil@mairie-ambres.fr
Site : www.ambres.fr
Ouverture secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 18h (lundi 17h30).
Fermé le jeudi après-midi au public.
Permanence du Maire : mardi et vendredi
de 16h à 19h, le samedi sur rendez-vous
(à prendre au secrétariat de la mairie)
Permanence de la 1^{ère} adjointe au Maire :
mardi et vendredi de 17h à 18h
**Location salle des fêtes et location
mobilier :** 06 73 91 42 83



Mes chers administrés,

Dans le budget 2019, nous avons inscrit la réfection de la toiture de l'église de Montferrier, cela a été réalisé. Nous avons inscrit la reprise des concessions abandonnées au cimetière d'Ambres, cela a été réalisé après 3 ans de procédure.

Nous avons continué la 2^{ème} tranche de la route de Bertalay, posé des panneaux routiers, notamment pour réduire la vitesse excessive que nous constatons tous !

Nous avons climatisé les salles des classes de l'école, et commencé les démarches pour effectuer les travaux d'aménagement et de sécurité sur la D87 au niveau du Grès.

Je vous rappelle que ces travaux consisteront à réaliser des trottoirs, une circulation douce, la création de 2 plateaux surélevés l'un à l'entrée, côté salle des fêtes, et un autre au niveau du carrefour avec une avancée qui améliorera la visibilité pour la sortie rue du Grès.

Les réseaux aériens seront effacés, l'eau, le pluvial et les différents réseaux enterrés seront optimisés. Un seul arrêt de bus, aux normes handicapés, sera réalisé en liaison avec le parking du stade. L'éclairage public sera basculé côté gauche en direction de Lavaur. Ces travaux devraient démarrer courant mars pour un achèvement courant juin.

Nous avons transféré 7 kms de voirie à la communauté de communes. Ces routes relient les départementales D87, D39, D15, soit la route de Montferrier et la route de Ste Cécile - Bel Air. Elles subiront des travaux d'urgence en 2020 et une réfection complète dans les années à venir. L'amortissement retenu est de 10 ans pour un coût annuel de 18.000 €.

En matière d'urbanisme les nouvelles constructions n'ont pas permis de maintenir la 5^{ème} classe à l'école c'est pourquoi nous nous employons pour développer l'urbanisation des zones constructibles. Un projet, en plusieurs tranches d'une trentaine de lots plus 8 logements à loyer modéré, est à l'étude.

Nous avons fait inscrire dans le PLU de Lavaur, qui est en cours d'instruction, le souhait de réaliser une liaison douce entre nos deux villes.

La donation à la commune de la « maison Besse », 86 route de Gaillac, est en cours de finalisation. Les orientations prévues pour ce bien sont la vente d'une partie du terrain pour engager des travaux de rénovation destinés à la location et de transformer la dépendance en gîte.

Dans le budget 2020, nous inscrirons dans les investissements, de l'entretien de voirie, la réfection de la toiture de l'église Sainte Cécile, le remplacement de l'éclairage du stade par des projecteurs à LED, une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques à l'école pour rendre le bâtiment à énergie positive, l'achat d'un logiciel de paiement par Carte Bancaire (cantine, garderie...) et toutes les sommes nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

En janvier/février les agents recenseurs viendront vous solliciter pour quantifier la population communale, merci de leur réserver votre meilleur accueil.

La fibre optique devant votre porte est prévue entre juin 2021 et 2022 ! (www.tarnfibre.fr).

La montée en débit de l'ADSL sera opérationnelle en février prochain.

2020 sera pour moi la passation du flambeau. Après avoir été élu pendant 37 ans, dont 25 en tant que maire, il est temps de faire le bilan et de vous remercier pour la confiance indéfectible que vous m'avez témoignée, notamment aux dernières élections où vous m'avez placé en tête des suffrages après 4 mandats, **MERCI !**

● 1995 - 2001 : rénovation de l'école du village, construction de la 3^{ème} classe ; aménagement de la mairie (création de bureaux) ; édition du bulletin municipal et du blason de la commune ; mise en place des réunions de quartier ; restauration extérieure de l'église de St Eugène ; embellissement du village ; réalisation de la carte communale...
Population : 748 habitants

● 2001 - 2008 : réfection de la toiture de l'église d'Ambres ; mise en place du ramassage des ordures ménagères en containers ; création du parking et du site de la vierge au village ; construction de la salle de motricité pour l'école (actuellement secrétariat de la mairie) ; construction de la salle des fêtes ; Haut débit par wi-fi...

● 2008 - 2014 : construction du groupe scolaire ; mise en place de réunions publiques ; dénomination des rues ; organisation du repas annuel pour les seniors ; réalisation du site internet ; création du Plan Local d'Urbanisme ; mise en place du ramassage des ordures ménagères en porte à porte...

● 2014 - 2020 : réalisation de l'assainissement collectif (réseaux + station d'épuration) ; réfection de la salle de la mairie et aménagement du secrétariat ; rénovation de 2 appartements à l'ancienne école ; aménagement sécuritaire de la rue du Grés et de la rue du pastel (trottoirs - giratoire) ; passage à l'éclairage LED dans tous les espaces publics de la commune ; vente du presbytère de Montferrier et achat du « local Baron » en prévision de l'extension du groupe scolaire ; équipement numérique à l'école ; aménagement sécuritaire de la D87...
Population : 1050 habitants environ (recensement en cours)

L'endettement de la commune, du budget principal, s'élève au 31 décembre 2019 à 509 132 €, avec un résultat de clôture annuel compris entre 80 et 100 K€ cela représente six ans de remboursement (conforme au ratio national). Il faudra rajouter l'emprunt de 200K€ pour la D87. Le budget d'assainissement va être rendu autonome au 1^{er} janvier 2020 avec une dette de 187 780 €.

Durant ces 25 ans nous avons assuré une gestion saine et réaliste des budgets en contenant et en ajustant la pression fiscale aux réalisations et aux services rendus. Bien sûr il y a quelques regrets de ne pas avoir eu le temps ou plutôt les moyens pour assurer plus de réalisations, notamment l'aménagement du village et de la réfection de son clocher. Nous avons amorcé une étude qui fait apparaître une voie alternée dans la rue principale avec un large trottoir, un espace vert devant la mairie et un déplacement du stationnement côté château d'eau, espérons que l'idée soit poursuivie !

Au printemps de nouveaux candidats se présenteront à vos suffrages, l'élection se fera au scrutin de liste (commune de plus de 1000 habitants). **Il faudra se poser la question, quel avenir pour notre commune à 10-20 ans ?** Comment la faire évoluer ? Faut-il l'engager dans des équipements coûteux qui existent à proximité, ou faut-il répondre aux attentes de l'ensemble de la population, aux véritables besoins, pour préserver notre cadre de vie et l'améliorer ? **Ce sont de véritables enjeux !** Les grands projets structurants ne peuvent être supportés par un budget communal mais par celui de la communauté de communes ! Les lignes sont à tracer...

Je vous souhaite une bonne année 2020, bonne chance à toutes et à tous!

Michel TOURNIER



Dimanche 5 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la salle des fêtes d'Ambres, en présence de nombreux élus, administrés et anciens conseillers municipaux, Michel TOURNIER, Maire d'Ambres a été distingué par Philippe BONNECARRERE, Sénateur du Tarn et Jean-Pierre BONHOMME, Président de la Communauté de Communes Tarn-Agout.

Philippe BONNECARRERE lui a remis la médaille du Sénat. Il a insisté sur le rôle et le dévouement du maire dans une commune et tout particulièrement sur celui de Michel TOURNIER en place depuis 37 ans, tous mandats confondus.

Jean-Pierre BONHOMME a souligné l'excellent travail que Michel TOURNIER a effectué à ses côtés à la Communauté de Communes Tarn et Agout. Il lui a remis la médaille d'honneur de la commune d'Ambres pour ses 25 années de mandat de maire.

C'est avec beaucoup d'émotion que Michel TOURNIER a accueilli ces hommages et a fait part de sa décision de ne pas renouveler son mandat.

COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

► SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2019

LES FINANCES

► Compte administratif /Compte de gestion - COMMUNAL 2018

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	511 016,54 €	Dépenses	294 399,14 €
Recettes	623 266,40 €	Recettes	179 242,85 €
Solde	+ 112 249,86 €	Solde	- 115 156,29 €
Résultat Exercice N-1	+ 82 926,28 €	Résultat Exercice N-1	+ 68 305,72 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	+ 195 176,14 €	RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 46 850,57 €

► Compte administratif /Compte de gestion - SERVICE ASSAINISSEMENT 2018

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	28 763,24 €	Dépenses	188 823,86 €
Recettes	63 291,56 €	Recettes	110 844,14 €
Solde	+ 34 528,32 €	Solde	- 77 979,72 €
Résultat Exercice N-1	+ 0,00 €	Résultat Exercice N-1	+ 14 283,20 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	+ 34 528,32 €	RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 63 696,52 €

➤ Orientations budgétaires

- Voirie 2019 : 50 000 €
- Outillage : 2 200 €
- Buses chemin de Lacombe et chemin des plaines : 4 000 €
- Ecole Lave-linge, sèche-linge, abri, table et cheminement piéton : 4 200 €
- Cimetière : 18 000 €
- Toiture Eglise Montferrier 25 000 € + Sainte Cécile 35 000 €
- Entrée du Bourg RD 87 : 450 000 €
- Eclairage en LED du stade : 6 000 €

➤ Vente Chemin de Sainte Cécile

Alain BERMOND souhaite acquérir un bout de chemin rural à Sainte Cécile situé au milieu de son champ en complément de sa demande initiale. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la vente de ce chemin sous réserve en contrepartie qu'il achète la totalité du chemin et que les fossés soient busés.

➤ Questions diverses

► Projet de modification simplifiée du PLU

M. Le Maire lit les modifications qu'il souhaiterait apporter au PLU et qui seront examinées, notamment la modification des règles de retrait de l'article 6 de la zone AU, U2 et U3 par rapport à l'implantation des constructions vis-à-vis des voies de desserte

► Divers

- M. Le Maire a demandé à la Mairie de Lavour, une voie douce entre Ambres et Lavour.
- Un marquage au sol sur le parking de l'école pour sécuriser le cheminement des enfants sera réalisé.

► SÉANCE DU 2 AVRIL 2019

VOTE DES TAUX

► BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2019

Exploitation		Investissement	
Dépenses/Recettes	162 692,75 €	Dépenses/Recettes	248 009,27 €

► BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2019

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses/Recettes	711 828,27 €	Dépenses/Recettes	666 536,74 €

TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS DEPUIS 2017

Commune d'Ambres	2017/2018	2019	Produit voté
Taxes d'habitation	10,66 %	10,66 %	120 245 €
Foncier bâti	17,53 %	17,53 %	131 282 €
Foncier non bâti	59,64 %	59,64 %	41 927 €
PRODUIT FISCAL ATTENDU	293 453 €		

► SÉANCE DU 4 JUIN 2019

➤ Vente chemin Sainte Cécile

Suite à l'enquête publique, la vente d'une partie des chemins ruraux de Sainte Cécile seront vendus à M. BERMOND.

➤ Composition du Conseil Communautaire en vue des élections municipales en mars 2020

Lors de la réunion qui s'est tenue le 21 mai dernier au siège de la CCTA sur la future composition du conseil communautaire, en vue des élections municipales de mars 2020, un large consensus s'est dégagé pour appliquer le droit commun. Pour mémoire, le droit commun prévoit que le conseil communautaire comportera 50 délégués soit : 16 pour Lavour, 13 pour St-Sulpice-la-Pointe, 3 pour Labastide St-Georges et 1 pour toutes les autres communes.

➤ Reprise de concessions au cimetière d'Ambres

La procédure de reprise de concession arrive à terme au bout des 3 ans.

➤ Modification du PLU

La modification simplifiée évoquée en séance du 28 février est enterrinée. Elle concerne :
Zone AU / Article 2 - Chacune des zones AUa et AUb devra comporter au moins 20% de logements sociaux. Ces derniers, devront, être disposés, de manière contiguës, entre la zone AUa et AUb.

Pour les autres zones, les constructions seront implantées soit à l'alignement de la voie de desserte, soit à 3 mètres minimum. Une implantation différente peut être admise lorsque le projet concerne la création d'une annexe à une construction existante (piscine, abri de jardin...), et également au regard de la configuration parcellaire, de contraintes techniques (nature du sol) ou de l'alignement avec les constructions avoisinantes.

► SÉANCE DU 30 JUILLET 2019

➤ Climatisation Ecole

M. le Maire propose de climatiser les classes de l'école. L'entreprise GIROTTO a été retenue.

➤ FAVIL

Une subvention sera demandée au Conseil Départemental pour la voirie 2019

➤ CESU

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu des demandes de règlement de la garderie par des chèques CESU.

► SÉANCE DU 30 JUILLET 2019 (SUITE)

➤ **Questions diverses**

- **Téléphonie** : La société C et C médias télécom de Saint Sulpice a été retenue pour remplacer les équipements téléphoniques à la Mairie et à l'école. Ils seront désormais tout numérique.
- **Le local BARON** a été loué à la société Les Toits de Cocagne, entreprise de couverture-zinguerie.
- **Effondrement des berges de l'Agout au niveau de la route des Rives au lieu dit « En Salinié »** : un rapport de la Préfecture demande à la mairie d'effectuer une étude géotechnique à dire d'expert.
- **Une consultation pour des diagnostics obligatoires** a été effectuée en vue de l'aménagement du CD 87, selon les prescriptions du bureau d'études 2AU.

► SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

➤ **Aménagement CD 87**

Les diagnostics préalables ont été validés en commission des travaux ; SHARP pour le passage caméra et GENIMAP pour le plan des réseaux ont été retenus. Le total des subventions s'élève à 155 956 € qui avait été pris en compte au niveau du BP 2019. L'emprunt d'un montant de 200 000 € nécessaire pour équilibrer le projet sera réalisé auprès de la Caisse de Crédit Agricole, banque la mieux disante, sur une durée de 15 ans (taux 0,64%).

➤ **Fondation du Patrimoine**

Le Conseil sollicite le recours à la fondation du patrimoine pour lancer une souscription concernant la réfection de la toiture de l'église Sainte Cécile.

➤ **Echange Cornet**

Le Conseil émet un avis favorable pour l'échange entre la parcelle D 590 et la surface reprise par la Mairie pour l'élargissement de la route des Rives. Les frais de géomètre seront à la charge de chacun pour les parcelles les concernant et les frais notariés seront partagés.

➤ **SMICTOM**

Le Conseil approuve le dossier d'enquête publique relatif à la poursuite d'une installation de stockage de déchets non dangereux présentés par le Syndicat Mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères SMICTOM sur la commune de Lavaur.

➤ **Effondrement des berges de l'Agout**

Le bureau d'études CEREMA a répondu à la consultation de diagnostic géotechnique à dire d'expert pour un montant de 1 500 €.

➤ **Questions diverses**

- Le Conseil Municipal s'est ému de l'accident mortel du 16 août 2019 et décide d'adresser un courrier au Président du Conseil Départemental. En effet, la portion de voie située entre le lieu-dit Le Grès et le Rond-Point de la Ramière est accidentogène en raison de la configuration des lieux, des nombreux tournes à gauche et de la vitesse excessive. Le Conseil demande de mettre en place une ligne blanche continue avec des pointillés de tourne à gauche aux intersections.
- **Ecole** : il y a 108 élèves à l'école. La 5^{ème} classe a été fermée par l'Inspecteur à la rentrée scolaire.

► SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2019

➤ **Transfert compétence Voirie - Approbation de la CLET**

Le Conseil Municipal approuve, par 12 voix pour et 1 voix contre, le rapport de la CLET de la CCTA pour la compétence aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ainsi que les attributions de compensation.

➤ **Déplacement des panneaux agglomération**

En vue des travaux de l'aménagement du Grès sur le CD 87, il y a lieu de déplacer les panneaux d'agglomération « Le Grès Commune d'Ambres » pour des raisons de sécurité.

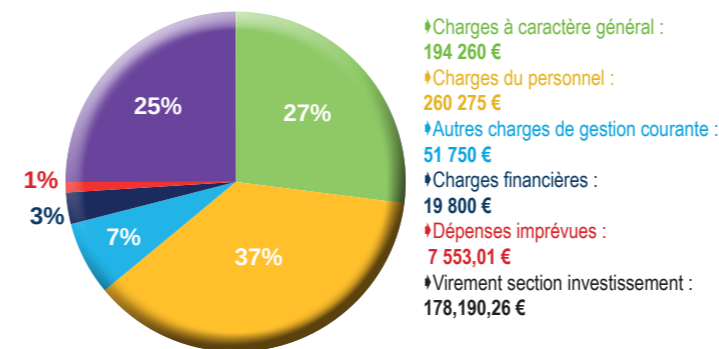
➤ **Questions diverses**

M. le Trésorier demande que le budget assainissement devienne autonome financièrement. Le Conseil Municipal approuve et demande le reversement de trésorerie au budget communal qui a, pendant quelques années, subventionné le budget assainissement.

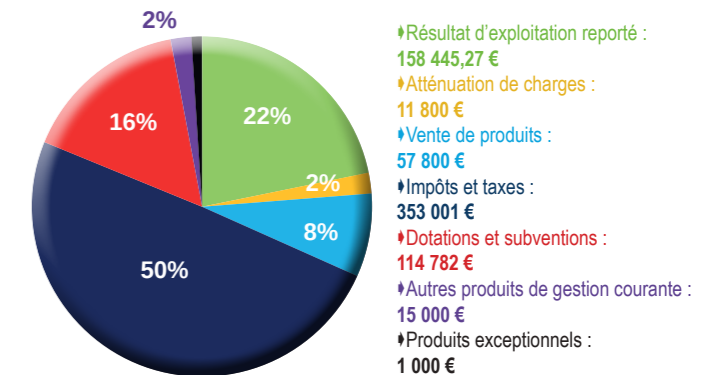
LES BUDGETS 2019

LE BUDGET COMMUNAL EN FONCTIONNEMENT : 711 828,27 €

LES DÉPENSES

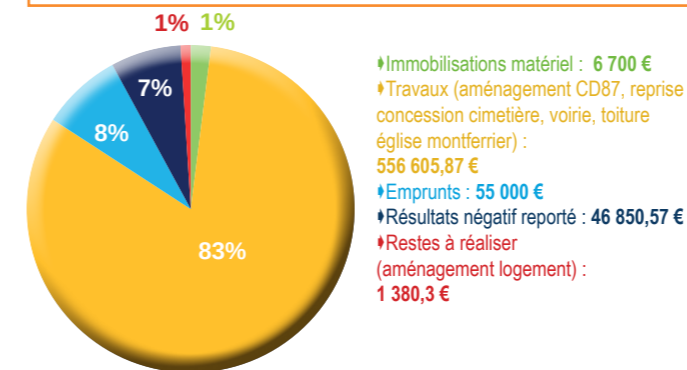


LES RECETTES

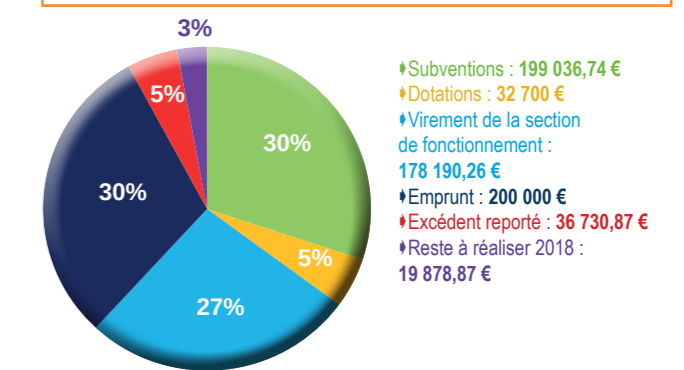


LE BUDGET COMMUNAL EN INVESTISSEMENT : 666 536,74 €

LES DÉPENSES

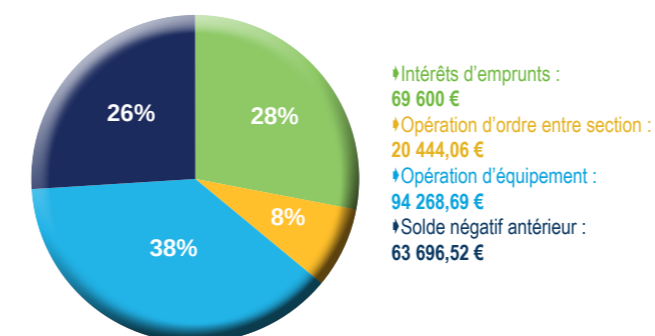


LES RECETTES

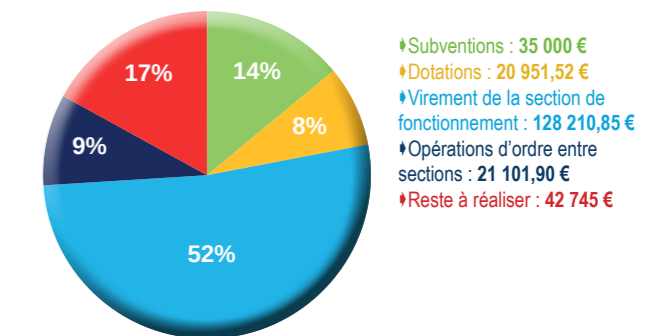


LE BUDGET ASSAINISSEMENT : 248 009,27 €

LES DÉPENSES



LES RECETTES



RETROUVEZ TOUS LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR : www.ambres.fr

L'ÉCOLE

La rentrée 2019 a hélas été marquée par la fermeture d'une classe !

En effet, n'ayant pas assez d'élèves inscrits pour la rentrée 2019, nous avons dû subir une suppression de classe.
L'Algeco fut donc retiré de la cour de L'école à notre grand regret.

Malgré cela, l'effectif en maternelle est en hausse :
Petite Section : 8 - Moyenne Section : 13
Grande Section : 13

Pour les autres classes :
Cours préparatoire : 10 - Cours élémentaire 1: 16
Cours élémentaire 2 : 17
Cours moyen 1 : 16 - Cours moyen 2 : 15

Nous savons qu'il est très facile maintenant de fermer ou d'ouvrir une classe, donc espérons que pour la prochaine rentrée, l'effectif sera de nouveau à la hausse !

La climatisation a été installée dans les classes.

Nous vous rappelons qu'il est important d'inscrire dans les temps vos enfants à la cantine à partir de l'outil informatique qui est à votre disposition maintenant depuis la deuxième année !

L' Adjointe à l'école : Mathilde RONFOT



GOÛTER ET PASSAGE DU PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

► L'ANIMATION EN IMAGES (SUITE)



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



L'ÉQUIPE D'ANIMATION AU REPAS DES SENIORS

L'ANIMATION EN IMAGES !



REMISE DES MÉDAILLES AUX PRÉSIDENTS SUCCESSIFS DU COMITÉ DES FÊTES



LE NOËL DES EMPLOYÉS COMMUNAUX



CÉRÉMONIE DES VOEUX 2020

LE COMITÉ DES FÊTES

DES AMBRINGOFOLIES EXCEPTIONNELLES !

Le 12^{ème} épisode des « AMBRINGOFOLIES » est à marquer d'une pierre rouge dans les annales des festivités ambraises.

D'année en année elles ne cessent de grimper tant en qualité qu'en notoriété mais surtout en popularité.

Jeudi 3 octobre : quelques 40 mordus du « carton » se sont retrouvés pour en débattre simplement et amicalement afin de s'octroyer les magnifiques lots récompensant les plus chanceux bien que tous les participants non chanceux repartent avec un lot de consolation. C'est aussi une volonté du Comité de ne décevoir aucun joueur. La collaboration de l'association **CARRE D'AS** est toujours précieuse et efficace..

Vendredi 4 octobre : le repas aligot-saucisse grillée au feu de bois est devenu au fil des années une référence. 200 convives ont pu le déguster et l'apprécier grâce au talent de toute l'équipe des marmitons qui s'affèrent en cuisine et au service. Félicitations et bravo à eux pour leur dévouement ! La partie dansante animée par **DJ LAV** a permis aux nombreux danseurs d'après repas de s'éclater sur la piste dans une super ambiance. Petit supplément à cette soirée, le tour de chant de la jeune **MELANIE** qui a « scotché » le public par sa magnifique voix et son talent !

Samedi 5 octobre : le summum de ces « AMBRINGOFOLIES » est bien la soirée du samedi. Elle a débuté à 18h30 comme en 2018. Cinq groupes se sont succédés sur la scène de la salle des fêtes, et quels groupes ! **The Vacuums**, **Ramonix** disciple des Ramones, **They Might Punk** des anciens de Mesryne, **Take Up**, **Les Badass Mother Fuzzers** après leur tournée en Espagne, en Irlande et en Angleterre ils revenaient à Ambres. Pour couronner cette belle brochette, « **ILS** » étaient là ! « **ILS** » ont enflammé la scène, adulés par une foule en délire estimée à environ 1 500 personnes du jamais vu à Ambres. Et bien oui, **LES SHERIFF** faisaient parler la poudre ! Durant 1h30 ils ont distillé leur musique percutante avec un professionnalisme exemplaire dans une ambiance extravagante, correcte et fabuleuse ! Pas d'orgueil, de la simplicité et de la sympathie... **MERCI et BRAVO LES SHERIFF !**

Encore une programmation signée Pascal Péron qui réussit toujours à convaincre de tels groupes prestigieux à venir se produire chez nous.

C' est vraiment ce qu'on aime, ce que notre public aime et... C'EST GRATUIT !

Dimanche 6 octobre : après la cérémonie religieuse en l'église du Bon Pasteur et le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, le Conseil Municipal servait le vin d'honneur sur le site de la fête. A cette occasion Monsieur le Maire avait invité tous les anciens présidents du Comité des Fêtes qui s'étaient succédés depuis 1966 et leur offrait, pour leur implication dans l'animation de la vie communale et pour leur bénévolat, la Médaille d'Honneur de la ville.

Ensuite quelques 120 convives se pressaient autour des tables pour déguster les succulentes Moules Frites préparées par l'équipe des marmitons.

A 16h, changement de décor par rapport à la veille avec, sur la scène, l'excellente chorale « **ECOUTE S'IL PLEUT** » avec ses 40 choristes qui enchantèrent le très nombreux et chaleureux public qui s'extasia devant leur tour du monde en chansons.

N'oublions pas les concours de pétanque du samedi et du dimanche toujours autant appréciés, et bénéficiant d'une météo clémente.

Les membres du comité et moi-même vous remercions très chaleureusement, Ambraises et Ambrais, pour l'excellent accueil que vous nous avez réservé lors de notre passage pour la présentation du programme. Nos remerciements vont également à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour leur aide matérielle et financière, aux services techniques de la Mairie pour leur implication au montage et démontage, à la Communauté de Communes Tarn Agout pour le prêt de matériel, ainsi qu'à tous nos annonceurs publicitaires d'Ambres ou d'ailleurs (artisans, commerçants, entrepreneurs, etc) qui par leur soutien financier nous permettent de réaliser notre « livret programme ». Toutes ces personnes là, morales ou physiques, contribuent également à la réussite et au succès de nos festivités.

Le rideau est tombé sur ces 12^{èmes} « AMBRINGOFOLIES » !

En 2020 elles seront toujours là pour leur 13^{ème} édition, les 1^{er}, 2, 3 et 4 octobre avec, certainement, une grosse affiche le 3 !

Avant le gros morceau d'octobre le Comité des Fêtes s'était lancé un défi, **organiser un méchoui !** Il a eu lieu le samedi 18 mai à la salle des fêtes, un peu dans l'inconnu et l'expectative pour cette première. Et bien, celui-ci fut un véritable succès car 200 personnes avaient répondu à l'invitation pour savourer les 4 agneaux « mijotés » par François et tout leur accompagnement. DJ Pierrot assurait l'animation avec son répertoire des Années 80 dans une ambiance fantastique ! Fort de ce succès le Comité des Fêtes a décidé de réitérer cette expérience le **SAMEDI 16 MAI 2020**. Il sera de bon aloi de s'inscrire bien avant cette date pour éviter un refus et vous entendre dire « c'est complet ».

L'ensemble du Comité est heureux de vous présenter pour 2020 tous ses MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR DE BONNE SANTE, DE PROSPERITE ET DE JOIES FESTIVES !

Toute personne, jeune ou moins jeune, qui souhaiterait rejoindre la bonne ambiance qui règne au sein du Comité pour aider et participer aux différentes activités manuelles ou festives sera la bienvenue.

Contact : 06 77 84 61 44

La présidente : Christèle et ses AmbringoGirls and Boys

LA GYMNASTIQUE AMBRAISE

Septembre 2019 a marqué le départ de la 24^{ème} saison de l'Association de Gym Ambraise !

Les 164 adhérentes ont eu le plaisir de retrouver ou de découvrir les cours de Gymnastique Adultes et Séniors, de Big Dance, la marche Nordique et le Fit Ball.

Sandra a proposé une matinée découverte affichant complet le 7 décembre nous permettant de découvrir la Strong Zumba (discipline pour laquelle elle a suivi une formation) et le Pilates (cours animé par une de ces collègues).

Cette année, l'AGA a décidé de soutenir l'opération Octobre Rose. Ce sont 2 € par adhérentes vêtues

de Tee-Shirt Rose pendant les cours de la semaine du 21 octobre que l'Association a versé à la Ligue Contre le Cancer. Une somme de 150 € a ainsi été récoltée. **Merci à vous tous !**

Nous tenons à remercier la mairie de répondre, comme chaque année, positivement à nos attentes pour l'utilisation de la salle communale.

Nous vous donnons à nouveau rendez-vous au mois de juin pour une démonstration de **BIG DANCE !**

Toute l'équipe du bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020 !

La présidente, Monique HORTALA et le bureau

ACTIVITES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	TARIFS
GYM ADULTE	10h30 - 11h30 19h00 - 20h00 20h00 - 21h30		18h30 - 19h30	12h15 - 13h15	100 € pour 1 cours 135 € plusieurs cours
GYM VITALITE		9h15 -10h15		9h15 -10h15	100 € pour 1 cours 135 € pour les 2 cours
MARCHE NORDIQUE			9h15 -10h45		140 € à l'année
BIG DANCE		20h15 -21h15			135 € à l'année



LES PLANCHES POUR RIRE

Dans la bonne humeur « L' INTERIM D'ENFER » et ses acolytes continuent les représentations (Ambres, Lavaur, St-Sulpice, Graulhet, Viviers-lès-Lavaur...) jusqu'en mars 2020.

Une 5^{ème} pièce, où le rire est toujours d'actualité, est en préparation et verra le jour en octobre/novembre de cette nouvelle année.

Vous retrouverez, dans une comédie à l'écriture jubilatoire, un joyeux trio amoureux infernal faisant preuve à la fois de sincérité, d'émotion et surtout de manipulation.

Chaque personnage prend l'ascendant sur l'autre et devient aussi sa victime. Mais nous n'en dirons pas davantage pour le moment.

En attendant de vous présenter cette nouveauté, nous vous souhaitons une bonne santé et de beaux moments pour l'année qui s'annonce.

Merci encore à tous pour votre soutien et vos encouragements.



La Présidente : M.R.

COULEUR AMBRES



Couleur Ambres a réduit quelques peu ses activités en 2019 mais les soirées musicales de Didier restent très prisées et affichent complet...

En revanche, le Photo Club a beaucoup travaillé pour présenter sa première exposition à la salle des fêtes du Grès.

Le thème retenu cette année, « **Chansons en images** » a permis d'illustrer 3 monuments de la chanson française « Hors saison » de Francis Cabrel, « Ô Toulouse » de Claude Nougaro et « Mistral Gagnant » de Renaud.

Le public est venu nombreux et a largement participé au choix de ses images préférées.



Pas de doute, nous vous attendons pour notre prochaine exposition les 13 et 14 novembre 2020.

La Présidente : Michelle FERRAUD





Stages
Danses
de salon

Samedi 28 Mars **Dimanche 28 Juin**

avec **Gwenaël**
Champion de France
2016 & 2017

K'Danse 81

Salle communale du stade, 81500 Ambres
kdanse81@gmail.com
06 14 25 63 84 | 05 63 58 25 79 | 06 73 91 42 83

Et c'est reparti à K'DANSE 81 pour la 12^{ème} année, avec les anciens et de nouveaux adhérents de plus en plus nombreux chaque année.

HORAIRES DES COURS le jeudi soir :

- Débutants de 20h à 21h
- En solo de 21h à 21h30
- Confirmés de 21h30 à 22h30

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année, votre 1^{er} cours est gratuit. Pour la 9^{ème} saison, les cours sont dispensés par Gwenaël.

Petit rappel !

Gwenaël et sa partenaire Laëtitia ont obtenu le titre de Champions de France « 10 danses » en 2016 et 2017, celui de 1/2 finalistes aux Championnats du Monde « 10 Danses » en 2017, 2018 et encore une fois cette année en 2019.

BRAVO À TOUS LES DEUX !

La traditionnelle soirée déguisée de l'association aura lieu **samedi 29 février** avec le thème « **Pirates des Caraïbes** ».

Au cours de cette soirée, à laquelle vous êtes tous conviés, (déguisés ou pas) vous pourrez boire,

manger, danser et voir évoluer les adhérents de K'Danse81, leur professeur et sa partenaire.

DEUX STAGES SONT PROGRAMMÉS à la salle des fêtes d' Ambres :

Samedi 28 mars et dimanche 28 juin 2020.

Ces stages sont ouverts et accessibles à tous, que vous soyez adhérent ou pas.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un moment agréable et convivial.

Nous remercions, M. le Maire et son Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle. Toute l'équipe de K'DANSE81 vous adresse ses vœux dansants pour 2020.

Le président et le Bureau

Pour tout renseignement : 06 73 91 42 83 ou 06 14 25 63 84 ou 05 63 58 25 79



K'DANSES 81 A FÊTÉ NOËL

L'association créée en 2019, propose deux disciplines pour garder la forme, rester en bonne santé et apprendre à se défendre :



LE BODY MOVE'N FIT

Venez travailler votre cardio, votre coordination et votre souplesse grâce à des mouvements issus des arts martiaux (karaté, boxe...), le tout en musique et dans la bonne humeur.

HORAIRES DES COURS

- Mardi de 19h00 à 20h00
- Mercredi de 19h45 à 21h15 (semaines impaires)
- Vendredi de 19h30 à 21h00



LA SELF DÉFENSE

Apprenez à vous défendre dans votre quotidien avec des techniques réalistes, simples et efficaces, accessibles à toutes et à tous (à partir de 12 ans). Nous travaillons également sur la gestion du stress et la confiance en soi.

HORAIRES DES COURS

- Mercredi de 19h45 à 21h15 (semaines paires)
- Jeudi de 18h30 à 19h45
- Vendredi de 18h00 à 19h30

Nous tenons à remercier M. le Maire de nous avoir permis d'utiliser la salle des fêtes ainsi que les associations ambraises qui ont eu la bienveillance d'adapter certains de leurs créneaux horaires.

L'équipe du BMFSD 81

ASA XV - RUGBY



L'Association Sportive Ambres XV, toujours au sein de l'Ecole de Rugby du Vaurais regroupe 25 enfants répartis dans les catégories 6, 8, 10, 12 et 14 ans.

Les mercredis et samedis tous ces enfants se retrouvent aux Clauzades pour assister aux entraînements. Au niveau des compétitions officielles cela se traduit par des rassemblements pour les 6 ans, plateau UMT pour les 8, 10, 12 ans et Galaup pour les 14 ans.

Un plateau UMT tient particulièrement l'école de rugby du Vaurais, c'est celui organisé à l'occasion du marché de Noël de Labastides-St-Georges en collaboration avec l'association ABCD.

A cela, il faut ajouter les tournois de fin de saison, Sommières (Gard), Rion des Landes et tous les tournois organisés par les clubs voisins, sans oublier les challenges Claude Laurens, René Catala et Roger Guiter. Cette année, à l'occasion du jeudi de l'Ascension, l'ASA XV sera mise à contribution puisqu'elle participera avec l'ASV à l'organisation des Pavois du Tarn. Une épreuve se déroulera sur le terrain de Ambres, challenge qui regroupera tous les clubs de rugby du Tarn (toutes compétitions confondues), des équipes jeunes aux seniors.

Les membres de l'ASA XV présentent leurs meilleurs vœux à M. le Maire et son Conseil Municipal ainsi qu'à tous les habitants de Ambres

Si vous souhaitez rejoindre notre association : Jean Marc Moreau au 06 79 14 22 52

L'UNION SPORTIVE AMBRAISE



2018 - 2019 UNE SAISON EN DEMI TEINTE !

C'est avec un effectif de 13 licenciés que l'**USA** attaqua la saison 2018-2019, toujours en football à 7, sous l'égide de l'**UFOLEP**, et toujours en première division, laquelle comptait 11 clubs. Il y a 3 divisions et 31 clubs répartis dans tout le département. L'**UFOLEP** organise également une Coupe du Tarn et un Challenge pour les équipes éliminées prématurément de la Coupe.

Le bilan de la saison est mitigé. En championnat, l'**USA** terminait à la 8^{ème} place avec un total de 40 points, soit 7 matches gagnés, 11 perdus et 1 nul, très loin du champion du Tarn (Saint-Agnan) avec 70 points ! Après un bon parcours en Coupe du Tarn, vainqueurs des huitièmes de finale et des quarts de finale, les joueurs ambrais étaient donc qualifiés pour une demi-finale contre une équipe castraise, l'Etoile Sportive du Seven sur le terrain de Cagnac les Mines. Malheureusement, ils devaient s'incliner sur le score sévère de 3 à 0, non sans avoir été valeureux et combattifs mais poursuivis par une malchance incroyable dans les tentatives de tirs aux buts infructueuses, se payant même le « luxe » de rater un pénalty qui aurait pu inverser la tendance !

La saison 2019-2020 a débuté en septembre. Quelques petites modifications administratives ont été opérées au sein du club.

Anthony FRAYSSINET est toujours Président, **Christophe CORBY** toujours Secrétaire. **Maxime SANCHEZ** devient Trésorier principal assisté d'**Hervé LECOCQ** en tant que trésorier adjoint.

Trois dirigeants supplémentaires se sont joints au groupe plus un arbitre délégué pour les rencontres qui se jouent à domicile.

Christophe MAURETTE assure le management sportif avec l'aide d'**Anthony Frayssinet**.

Au niveau effectif, 7 recrues de qualité sont venues apporter leur expérience et leur dynamisme, tant sportif que festif !

Le nombre de licenciés s'élève donc à 20 joueurs et 7 dirigeants. Il y a longtemps que l'**USA** n'avait pas été aussi cossue !

Malgré l'engouement de l'ensemble, le début du championnat est assez laborieux du fait du manque encore de cohésion et de liant entre les lignes. Petit à petit l'amalgame se fait jour, ce qui nous promet une deuxième partie de saison plus prolifique au niveau des résultats. L'équipe est toujours en course pour la Coupe du Tarn et devrait atteindre les huitièmes de finale au printemps. L'ambiance au sein du club est très agréable, il y règne un esprit fraternel, solidaire et convivial.

Le Vide Grenier du 23 juin a été un véritable succès avec une cinquantaine d'exposants et de nombreux visiteurs sous un soleil radieux ! En 2020, celui-ci aura lieu le dimanche 21 juin.

Ambraises et Ambrais, nous vous remercions chaleureusement pour l'excellent accueil que vous nous réservez lors de la présentation du calendrier !

Nos remerciements vont également à M. le Maire et son Equipe Municipale pour la mise à disposition des infrastructures relatives à la pratique du football, aux services techniques pour l'entretien permanent du terrain ainsi qu'aux artisans, commerçants et entrepreneurs qui par leur sponsoring participent à la vie et à la progression du club.

**2019 n'est plus qu'un souvenir...
2020 est là pour 366 jours !**

L'ensemble de l'UNION SPORTIVE AMBRAISE vous présente à TOUTES ET TOUS, sportives, sportifs ou non, SES MEILLEURS VŒUX DE SANTE, DE BONNE HUMEUR, DE REUSSITE, DE PROSPERITE et... TOUT LE BONHEUR DU MONDE !

*Sportivement,
Le président, Anthony FRAYSSINET*

AU FIL DU TEMPS

L'année 2019 a été une année de réorganisation pour le club des aînés d'Ambres.

Lors de l'assemblée générale, en début d'année, le bureau du « club de l'amitié » a démissionné. Afin que ce club perdure, une réunion d'information, en la présence de Claude FABRIES, président de l'association « Génération Mouvement » a été programmée. A l'issue de cette rencontre un nouveau bureau a été formé, et l'adhésion à la structure départementale de « génération mouvement » a été actée.

Les membres du bureau de l'association dénommée « **AU FIL DU TEMPS** » sont :

- Président : **Alain LAFON**
- Trésorière : **Geneviève BERRUYER**
- Secrétaire : **Myriam RABAUD**
- Membres actifs : **Janette NOQUE, Pierre PALMA,** ce dernier assurant la liaison avec l'ancien club.

A ce jour l'association compte 51 adhérents.

La réorganisation des activités a pris un certain temps, mais malgré cela, pour 2019, nous avons pu proposer 2 repas à la salle.

Une sortie, programmée au Pas de la Case, n'a malheureusement pas pu aboutir, les participants n'étant pas assez nombreux pour remplir le bus. Nous nous en excusons auprès de ceux qui s'étaient inscrits.



LES MEMBRES DU BUREAU

Tous les mecredis après-midi, la rencontre des adhérents continue dans la petite salle avec, au programme : belote, scrabble, tricotage, grignotage, papotage et autres...

8 personnes ont participé à l'atelier « activités ludiques » sur tablette proposé, en accord avec la mairie d'Ambres, par l'association Aide Familiale Populaire de Lavaur. Ce stage de 1h30 hebdomadaire pendant une durée de 10 semaines a connu un vif succès auprès des participants. Il s'est terminé fin décembre 2019.

Le bureau espère pouvoir vous proposer pour l'année 2020, diverses rencontres au travers de repas, sorties etc, l'essentiel étant de favoriser les échanges entre les anciens et nouveaux adhérents.

Tout nouvel adhérent sera le bienvenu, ce qui permettra de re-dynamiser l'association « AU FIL DU TEMPS »

*Le bureau vous souhaite une
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020*

UNE GRAINE DE CHAMPION !

Mathis VIDAL est un jeune ambrais qui pratique le moto-cross depuis l'âge de 6 ans.



Il participe au Championnat d'Occitanie de moto-cross depuis plusieurs années.

Pour cette saison, Mathis finit à la 3^{ème} place de la catégorie 85CC, à 1 point du second.

Ce résultat est inespéré après sa double fracture de la jambe au mois de mars dans le team entraîné par **Xavier FABRE**, ancien champion international de moto-cross, lui aussi tarnais.

Pour la saison 2019 - 2020, Mathis s'alignera sur les Championnats d'Occitanie et des Pyrénées. Il se confrontera aux meilleurs pilotes lors d'une ou deux épreuves du Championnat de France.



Lucas Photogra

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

**POUR VOTER LES
15 ET 22 MARS VOUS AVEZ JUSQU'AU
7 FÉVRIER 2020**

**POUR VOUS INSCRIRE SUR
LES LISTES ÉLECTORALES, COMMENT ?**

Sur internet www.demarches.interieur.gouv.fr rubrique « élections »
Par courrier en écrivant à votre mairie
En mairie en personne ou en mandatant un tiers



Informations
www.demarches.interieur.gouv.fr
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie


**MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR**

RAPPEL SUR LES BRUITS DE VOISINAGE



Pour de bonnes relations avec votre voisinage, veuillez respecter la réglementation ci-dessous, mise en place par la préfecture du Tarn, notamment aux heures des repas.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 25 juillet 2000

ARTICLE 2 - Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

ARTICLE 18 - Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 19 - Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 20h
Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h
Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Des précautions sont à prendre vis-à-vis du voisinage quand on possède un animal, quitte à utiliser un dispositif préventif dans le cas d'aboiements de chiens (collier anti-aboiements ou système d'arrosage piloté). Il est également rappelé qu'il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique ainsi que dans les champs, les récoltes et les bois.

Nous vous engageons à respecter et à faire respecter ces directives en faisant preuve de bonne volonté afin que notre commune soit un havre de paix où il fait bon vivre en respectant son voisin pour le bonheur de tous.

ÉTAT CIVIL 2019

NAISSANCES,
Félicitations aux parents

SERRE Luze, le 9 mai
LAMBERT BOUTEILIER Arwenn, le 24 septembre

MARIAGES,
Tous nos vœux de bonheur

ARNHOLD Antoine et DEVAUD Karine, le 7 septembre
GARDIES Marc et FABRES Véronique, le 7 septembre

DÉCÉS,
Nos sincères condoléances aux familles

BOCCARDO Jean-Pierre, le 29 janvier
PETIOT Hubert, le 3 mars
LECOURIEUX Martine, le 14 avril
DANG DUC Tuan, le 08 mai
BAUDOIN Raymond, le 25 mai
MORALES Claude, le 15 juin
HIVERSENC Janine, le 24 juin
KIND Andrée Vve JANDRIEU, le 27 juillet

NOUVEAU À AMBRES




**Les Toits de
COCAGNE**

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - ISOLATION
WWW.LESTOITSDECOCAGNE.FR
05 63 60 75 11

580 RUE DU PASTEL 81500 AMBRES

Nous, Les Toits de Cocagne, sommes des professionnels à votre écoute, spécialistes de la rénovation de toitures dans le Tarn (81). Pour vos travaux de charpente, couverture, isolation et zinguerie, vous pourrez compter sur notre sérieux et nos compétences acquises depuis de nombreuses années. En faisant appel à notre entreprise, vous aurez la garantie d'un travail de qualité, effectué avec passion. Lancez-vous en toute sérénité !



OC formation 81

**FORMATEUR-CONSULTANT EN COMMERCE ET MANAGEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSE**

MES DOMAINES D'INTERVENTION

- Commerce et Distribution :**
Vendre, Gérer, Animer, Manager
- Développement Durable, Responsabilité Sociale des Entreprises, Zéro Déchet**
Sensibilisation, accompagnement de la transition des points de vente...
- Fonctions commerciales**
Assistanat Commercial et Relation Client
- Accompagnement à la transition professionnelle**
Bureautique, réseaux sociaux, CV et lettre de motivation, coaching...

OC'formation 81 / Olivier CHOLLET
365, route des rives - 81500 AMBRES
06 75 60 46 54 / oc-formation81@orange.fr

RENSEIGNEMENTS SERVICES PUBLICS

SMUR Lavour.....	05 63 58 22 22
CENTRE HOSPITALIER Lavour.....	05 63 58 81 81
SYNDICAT DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE.....	05 63 58 13 85
ESL REGIE ELECTRIQUE.....	05 63 58 03 61
PAROISSE DE LAVOUR	05 63 58 06 37

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES AMBRES 2019

18

19

Les entreprises locales

A.C.C.T.B - Habitat clé en mains	06 89 75 63 19
ALGANS Myriam (Makina) - Brocante.....	05 63 58 07 47
AMBRES & COULEURS - Matérieliste Coloriste en décor mural.....	06 22 69 73 15
BASTIDE Philippe - Auto-école.....	05 63 41 31 86
BELOU Stéphan - Maçonnerie générale – Carrelage.....	07 82 88 36 46
BIKER'S STATION 81 - Entretien et vente de vélos.....	06 60 29 75 91
BOULANGERIE DE BERTHALAY.....	06 10 63 24 78
CATHALA Alex - Maçonnerie générale - Terrassement.....	06 75 58 88 49
CHEZ JOHN - Restaurant.....	05 63 57 64 85
CUEILLETTE DU BOSQ - VIGNEAUX.....	05 63 41 30 93
DJEB'ELEC - Electricité générale - Climatisation.....	05 63 41 99 47
D'OC PLOMBERIE - Sanitaire - Chauffage.....	06 63 41 27 90
DOUY Christophe - Multi-services intérieur/extérieur.....	06 63 54 14 15
F.C.M. - Façades charpentes, enduits façade.....	05 63 58 62 95
GIROTTO Eric - Electricien.....	05.63.58.31.24
JUANICO Virginie - Coiffeuse à domicile.....	06 83 49 33 50
LAGRILLERE Andrée - GRIGNET Céline - Infirmières.....	05 63 58 50 99
L'ART DE LA PIZZA.....	06 63 81 50 43
LES TOITS DE COCAGNE - Charpentier, couverture, zinguerie, isolation.....	05 63 60 75 11
LES PAINS D'AMBRES - Boulangerie - Pâtisserie.....	05 81 40 09 38
MARTINEZ Antoine - Plomberie.....	05 63 58 37 26
MILHAU Christian - Entrepreneur de battage.....	05 63 58 12 54
MILLET Bernard - Maçonnerie.....	05 63 58 28 62
MIQUEL Karine - Fruits et légumes.....	05 63 58 28 90
MON SALON - Coiffure.....	05 63 42 60 62
MOZAIC KAF'TE - GOURMETS - Torréfaction artisanale.....	05 63 81 73 85
OC'FORMATION 81 - Formateur, consultant commerce, management.....	06 75 60 46 54
OLIVEIRA Fabrice - Elevage canin.....	05 63 58 65 05
NOYES-ROCACHE Arlette - Poulets fermier bio - œufs.....	05 63 58 40 97
PELISSIER Entreprise - Travaux agricoles.....	05 63 58 22 65
PUJOL David - Plomberie.....	05 63 41 66 40
ROSSONI Société - Travaux publics.....	05 63 58 30 52
ROUCOU Frédéric - Garage.....	05 63 41 48 82
ROZENBERG Rosette - Psychothérapeute bilingue.....	05 63 83 01 09
SAP - Outillage mécanique usinage.....	05 63 58 71 12
SUC Jean-François - Mobilier, fer, enseignes, métallerie réparations.....	06 30 18 54 17
TAXI AMBRAIS.....	05 63 58 63 62
TRIQUET Philippe - Plomberie - Chauffagiste - Energies renouvelables....	05 63 58 26 81

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie afin que votre entreprise figure sur cette liste

